

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES À L'IUT

Inscriptions administratives pour les DUT primo-entrants

Si vous êtes admis au baccalauréat, vous devrez suivre le processus d'inscription à l'IUT suivant :

ETAPE 1 : Acquiescement de la Contribution Vie Etudiante (CVEC) auprès du CROUS sur le site messervices.etudiant.gouv.fr.

Puis, vous devrez procéder à votre inscription administrative.

ETAPE 2 : Inscription administrative en ligne à partir du 8 juillet 2019.

Vous munir au préalable de votre n° Parcoursup, votre N° CVEC, votre N° INE, votre carte bancaire pour régler les droits d'inscription en ligne.

En cas de difficultés d'accès au site, essayez avec un autre navigateur internet ou plus tard.

ETAPE 3 : Dépôt en ligne, IMPERATIVEMENT ET SANS ATTENDRE, des pièces justificatives demandées à la fin de votre inscription en ligne (exclusivement au format numérique), faute de quoi votre inscription ne sera pas prise en compte.

C'est seulement après vérification du paiement et des documents transmis que votre inscription prendra effet.

ETAPE 4 : Création de votre compte SESAME. Cela vous permettra (après vérification par l'administration du paiement et des documents transmis) d'éditer un certificat de scolarité et d'avoir accès aux ressources numériques de l'Université. Pour cela, suivez les instructions délivrées sur notre site.

ETAPE 5 : Affiliation à un régime de sécurité sociale en France.
Votre carte d'étudiant(e) vous sera délivrée en septembre 2019.

Vous n'avez pas à vous préoccuper de l'inscription pédagogique qui sera effectuée par la scolarité.

Inscriptions administratives à l'IUT pour les étudiants primo-entrants de licence professionnelle (formation par alternance)

Vous venez d'accepter la proposition d'admission que nous vous avons faite et dès l'obtention du diplôme bac+2, vous devrez procéder à votre inscription administrative. Pour cela, dès signature de votre contrat d'apprentissage avec une entreprise prenez rendez-vous avec le secrétariat de la filière que vous avez choisie.

Le jour du rendez-vous, un dossier d'inscription à remplir vous sera remis ainsi que la liste des documents à fournir :

- » original + copie du diplôme bac+2
- » original + copie du relevé de notes du diplôme bac+2
- » un document sur lequel apparaît votre n°INE (relevé de bac, carte d'étudiant,...)
- » original + copie de l'attestation de recensement
- » original + copie de votre attestation de sécurité sociale
- » original + photocopie de la pièce d'identité
- » attestation d'assurance responsabilité civile
- » 1 photo d'identité et non scannée au format officiel (35x45)
- » 2 copies du contrat d'apprentissage signé

Après avoir effectué votre inscription administrative, vous devrez créer votre **COMPTE SESAME**

Ensuite, afin d'avoir accès aux ressources numériques de l'Université (emplois du temps, résultats d'examen,...) suivez les instructions délivrées sur le site d'inscription administrative en ligne et vous pourrez éditer **un certificat de scolarité**.

Réinscriptions des étudiants de DUT (S1, S3)

1. Dans un premier temps vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du Crous sur le site suivant : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Un numéro vous sera communiqué à l'issue du paiement. Il vous sera nécessaire pour réaliser votre réinscription en ligne.

2. Après délibération du jury, à **partir du 08 juillet 2019** (si l'application WEB est ouverte), sur le site internet www.uvsq.fr, vous devrez procéder à votre réinscription administrative via une application en ligne accessible dans votre ENT (Espace Numérique de Travail), avec vos codes d'accès de l'an dernier.

3. Dès le paiement effectué (paiement en ligne ou à défaut chèque*) et vérifié, les pièces justificatives déposées en ligne et validées, vous pourrez imprimer un certificat de scolarité notamment pour votre carte de transport.

***ATTENTION : le paiement des frais universitaires en 3 chèques n'est plus possible.**

En cas de difficultés, vous pouvez contacter :

Pour les formations sur le site de Vélizy :

Véronique RONSSE

Responsable du Service Scolarité

veronique.ronsse@iut-velizy.uvsq.fr

Pour les formations sur le site de Rambouillet :

Nadine LEPONTOIS

Responsable du Service Scolarité

nadine.lepontois@iut-velizy.uvsq.fr

Coordonnées téléphoniques des secrétariats de filières

Campus de Vélizy

DUT

» Génie électrique et informatique industrielle (GEII) : Anita Charrier,

01 39 25 48 46

- » Réseaux et télécommunications (Formation initiale et en alternance) : Catherine Maingraud,
01 39 25 47 32
- » Informatique : Émilie Girard,
01 39 25 48 12
- » Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI) : Fadila Violette,
01 39 25 48 47

Licences professionnelles

- » Réseaux et télécommunications (Spécialité Administration et sécurité des réseaux et Spécialité Réseaux très hauts débits) : Christine Groux,
01 39 25 47 35
- » Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web : Fadila Violette,
01 39 25 48 47
- » Métiers de l'électronique : Communication, systèmes embarqués (CSE) : Anita Charrier,
01 39 25 48 46
- » Métiers de l'informatique : Systèmes d'information et services web : Émilie Girard,
01 39 25 48 12

Campus de Rambouillet

DUT

- » Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (Formation initiale et en alternance) : Brigitte Vieaud,
01 39 25 58 40
- » Génie Chimique et Génie des Procédés (GCGP) : Angèle Beauchet,
01 39 25 58 30
- » Technique de commercialisation (FI - FA) : Annie-Claude HERVY-CLINARD,
01 39 25 58 50

Licences professionnelles

- » Gestion et management des chantiers d'aménagement de l'espace (GMCAE) / Management et organisation de l'entreprise (MOE) / MARKETHIQUE / Vente et commercialisation nationale et internationale des produits de la cosmétique et parfumerie (VCPCP) :

Laurence Raygasse,

01 39 25 58 60

» Commerce et distribution (LPCD)/E-commerce et marketing numérique (parcours e-distribution, création et gestion de sites)/Organisation et management des services de l'automobile (OMSA):

Fabienne DRUJEON